
Assemblée générale annuelle de la Fondation mères avec pouvoir

Date: 21 septembre 2021

Lieu: par Zoom

Information de connection: <https://us02web.zoom.us/j/89768769058?pwd=VUtyT1VtbUI0T2Mwd2FWSXh3RGVRUT09>

Identifiant de la réunion: 897 6876 9058

Heures: 12h00 à 13h00

- Connectez vous quelques minutes avant pour vous assurer que tout fonctionne!

Présences: Julie Chabot, Oana Frumosu, Shana Diamond, Louis-Philippe Myre, Sophie Kaine Roy, Andrée-Anne Rondeau, Rafaëlle Dubreuil, Sara-Emmanuelle Fréchette, Nathalie Ré, Marie-Philippe Frenette, Ariane Hunault, Thay Keo, Valérie Larouche, Linda Brunel, Émilie Rousseau, Patricia Manrique, Raymonde Sergerie

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue de la présidente
 2. Nomination d'une présidente et d'une secrétaire d'assemblée
 3. Vérification de l'avis de convocation et du quorum
 4. Lecture, proposition et adoption de l'ordre du jour
 5. Lecture et adoption du PV de l'AGA du 23 mars 2021
P.J.: [AGA FONDATION 2021-03-23](#)
 6. Présentation du rapport d'activités 2020-2021
 7. Présentation des États financiers au 30 juin 2021
 8. Nomination du vérificateur financier
 9. Présentation du budget 2022
 10. Élection au Conseil d'administration
 11. Levée de l'assemblée
-

Projet de procès verbal - Assemblée générale annuelle de la Fondation mères avec pouvoir

1. La présidente, Julie Chabot, souhaite la bienvenue aux participants, elle mentionne que de nouvelles recrues se sont jointes au CA de la Fondation.
2. Julie Chabot nomme Valérie Larouche à la présidence et Raymonde Sergerie comme secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.
3. L'avis de convocation ayant été envoyé selon les normes: soit 10 jours avant la tenue de l'assemblée et le quorum étant atteint, l'assemblée générale annuelle de la Fondation Mères avec pouvoir est donc ouverte.
4. Sur proposition de Sophie Kaine Roy et appuyé par Shana Diamond, l'ordre du jour est adopté tel quel.
5. Sur proposition de Oana Frumosu appuyé par Shana Diamond le procès verbal du 23 mars 2021 est adopté.
6. Valérie Larouche présente le rapport d'activités, elle remercie les admirateurs qui nous ont quittés et souhaite la bienvenue aux nouvelles administratrices. Ce rapport d'activités est adopté à l'unanimité.
7. Les états financiers de la Fondation au 30 juin 2021 sont présentés à l'écran, Sophie Kaine Roy les commente et précise que ces états financiers sont un avis aux lecteurs. Malgré les conditions de marché et la pandémie, les résultats sont encourageants et démontrent les efforts fournis tout au long de l'année. Aucune question n'est soulevée.
8. Sur proposition de Sophie Kaine Roy et appuyé par Oana Frumosu, la nomination de M. Louis Béland est confirmée comme vérificateur financier pour l'an prochain.
9. Le budget est présenté à l'écran; Valérie Larouche le détaille, elle rappelle les 20 ans d'existence de l'organisme en janvier 2021. Elle explique en détails les majorations à ce budget. Valérie Larouche fait un résumé des démarches effectuées dans le cadre de l'analyse de potentiel et de la décision d'aller en campagne majeure avec la firme Épisode, pour le projet d'une deuxième installation.
Sur proposition de Sophie Kaine Roy et appuyé par Sara Emmanuelle Fréchette, le budget 2022 est adopté.
10. Élection au Conseil d'administration. Les administratrices Julie Chabot, Sara-Emmanuelle Fréchette et Isabelle Adjahi réitèrent leur mandat pour 2 ans et gardent leur responsabilités respectives. Sophie Kaine Roy, Shana Diamond, Sophie Amyot, Oana Frumosu, Marie-Philippe Frenette et Valérie Larouche siègeront au Conseil pour l'année à venir. Des remerciements sont adressés à Pierre Couture pour ses bons et loyaux services.
Sur proposition de Louis Philippe Myre et appuyé par Rafaëlle Dubreuil, les administratrices du CA sont acceptées.
11. Levée de l'assemblée, un remerciement est adressé à tous les participants! Fin de la rencontre 12:35H.